

Comptes consolidés semestriels 2015

Groupe ÉLECTRICITE DE STRASBOURG SA

- **États financiers**
- **Notes aux états financiers consolidés**
 - ✓ **Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées**
 - Note 1 : Faits marquants du premier semestre
 - Note 2 : Évolutions réglementaires et tarifaires
 - Note 3 : Principes généraux et normes comptables
 - Note 4 : Comparabilité des exercices
 - Note 5 : Périmètre de consolidation
 - Note 6 : Information sectorielle
 - Note 7 : Saisonnalité de l'activité
 - ✓ **Notes explicatives aux comptes consolidés**
 - Note 8 : Produits des activités ordinaires
 - Note 9 : Achats et variations de stocks
 - Note 10 : Dépréciations nettes
 - Note 11 : Autres produits et charges d'exploitation
 - Note 12 : Autres produits et charges opérationnels
 - Note 13 : Résultat financier
 - Note 14 : Charge d'impôt sur le résultat
 - Note 15 : Goodwill
 - Note 16 : Ensemble des immobilisations corporelles
 - Note 17 : Participations dans les coentreprises et entreprises associées
 - Note 18 : Autres actifs financiers non courants
 - Note 19 : Actifs financiers courants
 - Note 20 : Capitaux propres
 - Note 21 : Passifs spécifiques des concessions
 - Note 22 : Provisions
 - Note 23 : Passifs financiers courants et non courants
 - Note 24 : Tableau des flux de trésorerie
 - Note 25 : Autres engagements
 - Note 26 : Transactions entre parties liées
 - Note 27 : Information sectorielle
 - ✓ **Événements postérieurs à la clôture**

Compte de résultat consolidé

en K€

	Notes	30.06.2015	30.06.2014 Retraité (1)	30.06.2014 Publié
Chiffre d'affaires		510 366	482 327	482 327
Autres produits de l'activité		27 984	32 497	32 497
Produits des activités ordinaires	8	538 350	514 824	514 824
Achats et variations de stocks	9	-390 663	-371 694	-371 694
Charges externes		-16 151	-13 803	-13 803
Impôts, taxes et versements assimilés		-11 675	-12 622	-10 220
Frais de personnel		-48 967	-47 443	-47 443
Amortissements		-23 512	-22 848	-22 848
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession		-71	-231	-231
Dépréciations nettes	10	270	1 040	1 040
Variation de stocks de produits encours et de produits finis		31	188	188
Autres produits et charges d'exploitation	11	-2 958	-3 804	-4 055
Résultat opérationnel courant		44 654	43 607	45 758
Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Énergie		0	0	0
Autres produits et charges opérationnels	12	-640	-838	-838
Résultat opérationnel		44 014	42 769	44 920
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 109	1 591	1 591
Coût de l'endettement financier brut		-94	-116	-116
Coût de l'endettement financier net		1 015	1 475	1 475
Autres produits financiers		200	214	214
Autres charges financières		-1 566	-1 893	-1 893
Résultat financier	13	-351	-204	-204
Charge d'impôt sur le résultat	14	-17 751	-17 285	-18 017
Quote-part dans le résultat net des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-282	-308	-308
Résultat de l'ensemble consolidé		25 630	24 972	26 391
dont résultat net part des minoritaires		-107	3	3
dont résultat net part du Groupe		25 737	24 969	26 388

Résultat par action

Résultat de base par action		3,59	3,48	3,68
Résultat dilué par action		3,59	3,48	3,68

(1) Les données publiées au titre du 1^{er} semestre 2014 sont retraitées des impacts liés à deux changements de méthode : 1^{ère} application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et Taxes » (voir note 4.1) et 1^{ère} application des règlements n°2012-04 et 2014-03 de l'ANC relatif à la comptabilisation des Certificats d'Économies d'Énergie (voir note 4.2).

État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	en K€		
	30.06.2015	30.06.2014 Retraité (1)	30.06.2014 Publié
Résultat net consolidé	25 630	24 972	26 391
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	320	255	255
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée en résultat			
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture			
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture transférées en résultat			
Différences de conversion			
Impôts différés	-111	-88	-88
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables en résultat	+209	+167	+167
Variations des pertes et gains actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	+136	-4 108	-4 108
Impôts différés	-46	+1 415	+1 415
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat	+90	-2 693	-2 693
Résultat net et gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	25 929	22 446	23 865
dont part des minoritaires	-107	3	3
dont part du Groupe	26 036	22 443	23 862

(1) Les données publiées au titre du 1^{er} semestre 2014 sont retraitées des impacts liés à deux changements de méthode : 1^{ère} application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et Taxes » (voir note 4.1) et 1^{ère} application des règlements n°2012-04 et 2014-03 de l'ANC relatif à la comptabilisation des Certificats d'Économies d'Énergie (voir note 4.2).

Pour une meilleure lisibilité des données, le tableau ne présente pas d'information pour la part relative aux entreprises associées pour chacune de ces deux natures de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres car aucun chiffre n'est à mentionner.

Bilan consolidé

en K€

ACTIF	Notes	30.06.2015	31.12.2014 Retraité (1)	31.12.2014 Publié
Goodwill	15	90 738	90 738	90 738
Immobilisations incorporelles		64 065	64 169	64 169
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	16	706 461	710 513	710 513
Immobilisations en concessions des autres activités	16	13 739	0	0
Autres immobilisations corporelles du domaine propre	16	5 105	5 027	5 027
Immeubles de placement	16	41 081	41 484	41 484
Participations dans les entreprises associées	17	16 517	14 350	14 350
Autres actifs financiers non courants	18	20 522	15 530	15 530
Autres actifs non courants		7 414	7 357	7 357
Impôt différé actif		45 182	43 762	44 466
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 010 824	992 930	993 634
Stocks		15 241	17 983	9 912
Créances clients et autres débiteurs		234 470	303 729	303 729
Créance d'impôt à recouvrer		743	7 452	8 039
Actifs financiers courants	19	138 875	124 271	124 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie		88 543	114 311	116 791
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		477 872	567 746	562 742
TOTAL DE L'ACTIF		1 488 696	1 560 676	1 556 376

PASSIF	Notes	30.06.2015	31.12.2014 Retraité (1)	31.12.2014 Publié
Capital émis	20	71 694	71 694	71 694
Primes		9 713	9 713	9 713
Réserves		186 742	165 443	161 004
Résultat		25 737	62 016	60 110
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	20	293 886	308 866	302 521
Intérêts minoritaires		414	614	614
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		294 300	309 480	303 135
Passifs spécifiques des concessions sur biens existants	21	237 277	238 776	238 776
Passifs spécifiques des concessions sur biens à renouveler	21	503 049	501 285	501 285
Provisions	22	139 422	140 168	140 168
Passifs financiers non courants	23	10 660	10 873	10 873
Autres passifs non courants		12 645	3 461	3 461
Impôts différés passif		23 787	24 700	24 700
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		926 840	919 263	919 263
Provisions	22	11 913	12 039	12 039
Passifs financiers courants	23	2 465	233	233
Fournisseurs et autres créditeurs		248 020	319 009	321 054
Impôts à payer		5 158	652	652
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		267 556	331 933	333 978
TOTAL DU PASSIF		1 488 696	1 560 676	1 556 376

(1) Les données publiées au titre du 1^{er} semestre 2014 sont retraitées des impacts liés à deux changements de méthode : 1^{ère} application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et Taxes » (voir note 4.1) et 1^{ère} application des règlements n°2012-04 et 2014-03 de l'ANC relatif à la comptabilisation des Certificats d'Économies d'Énergie (voir note 4.2).

Tableau de flux de trésorerie

en K€

	30.06.2015	30.06.2014 Retraité (1)	30.06.2014 Publié
Résultat net consolidé	25 630	24 972	26 391
Dotations nettes aux amortissements et provisions	22 503	21 916	21 916
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0	0	0
Autres produits et charges calculés	0	0	0
Plus et moins-values de cession	640	856	856
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	282	307	307
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôt	49 055	48 051	49 470
Coût de l'endettement financier net	-1 015	-1 475	-1 475
Charge d'impôt (y compris impôt différé)	17 678	17 212	17 944
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôt (A)	65 718	63 788	65 939
Impôts versés (B)	-20 231	-19 549	-18 872
Détail de la variation du BFR lié à l'activité :			
Variation de stock	2 742	-1 959	-1 708
Variation des créances d'exploitation	65 519	57 323	57 323
Variation des dettes d'exploitation	-85 394	-69 297	-69 297
Variation de la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)	19 436	9 571	9 571
Variation des autres créditeurs et débiteurs	3 653	-1 920	-4 322
Variation du BFR lié à l'activité (C)	5 956	-6 282	-8 433
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)	51 443	37 957	38 634
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	-4 070	-6 210	-6 210
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	-27 662	-28 725	-28 725
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	357	148	148
Subventions d'investissement encaissées – droits des concédants	262	1 348	1 348
Encaissement / décaissement placements effectués auprès d'EDF	5 044	94 971	94 971
Décassement / acquisition actifs financiers	-13 476	-146	-146
Encaissement / cession actifs financiers	242	23 600	23 600
Incidence des variations de périmètre (acquisitions de filiales)	-2 750	0	0
Incidence des variations de périmètre (cessions de filiales)	0	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-42 053	84 986	84 986
Augmentation de capital ou apports	0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-40 865	-48 752	-48 752
Dividendes versés aux minoritaires	-18	-19	-19
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	213	124	124
Intérêts financiers nets versés	1 015	1 475	1 475
Encaissement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	518	357	357
Remboursement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	-730	-564	-564
Flux net trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-39 867	- 47 379	-47 379
Incidence des variations des cours des devises (G)	0	0	0
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)	-30 477	75 564	76 241
Variation de trésorerie nette suivant détail fourni en note 24 (2)	-22 406	-19 464	-18 787
Trésorerie à l'ouverture	233 829	238 654	240 232
Trésorerie à la clôture	211 423	219 190	221 445

(1) Les données publiées au titre du 1^{er} semestre 2014 sont retraitées des impacts liés à deux changements de méthode : 1^{ère} application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et Taxes » (voir note 4.1) et 1^{ère} application des règlements n°2012-04 et 2014-03 de l'ANC relatif à la comptabilisation des Certificats d'Économies d'Énergie (voir note 4.2).

(2) Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » ne présente pas la trésorerie effectivement mobilisable par le Groupe ES ce qui nous amène à compléter l'information financière par un tableau supplémentaire.

Variations des capitaux propres consolidés

en K€

	Notes	Part du Groupe							Capitaux propres Part Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
		Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : instruments financiers (nets d'impôts)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : gains et pertes actuariels (nets d'impôts)	Capitaux propres Part Groupe		
Capitaux propres au 31 décembre 2014 publiés		71 694	14 218	0	250 777	1 410	-35 578	302 521	614	303 135
Retraitements effectués en 2015 : changements de méthode IFRIC 21 et règlements n°2012-04 et n°2014- 03 de l'ANC	4				6 345			6 345		6 345
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2015		71 694	14 218	0	257 122	1 410	-35 578	308 866	614	309 480
Opérations sur capital										
Opérations sur titres auto-détenus										
Dividendes distribués (1)					-40 865			-40 865	-18	-40 883
Résultat net de l'exercice					25 737			25 737	-107	25 630
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						209	90	299		299
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		0	0	0	25 737	209	90	26 036	-107	25 929
Variations de périmètre (entrée périmètre du GEIE EMC)					-96			-96	-48	-144
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle					-55			-55	-27	-82
Autres variations								0		0
Capitaux propres au 30 juin 2015		71 694	14 218	0	241 843	1 619	-35 488	293 886	414	294 300

(1) Électricité de Strasbourg a versé un dividende de 5,70€ par action, soit un montant total distribué de 40 865K€.

	Notes	Part du Groupe							Capitaux propres Part Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
		Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : instruments financiers (nets d'impôts)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : gains et pertes actuariels (nets d'impôts)	Capitaux propres Part Groupe		
Capitaux propres au 31 décembre 2013 publiés		71 694	14 218	0	239 389	1 243	-16 855	309 689	615	310 304
Retraitements effectués en 2015 : changements de méthode IFRIC 21 et règlements n°2012-04 et n°2014- 03 de l'ANC	4				4 439			4 439		4 439
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2014		71 694	14 218	0	243 828	1 243	-16 855	314 128	615	314 743
Opérations sur capital										
Opérations sur titres auto-détenus										
Dividendes distribués (1)					-48 752			-48 752	-19	-48 771
Résultat net de l'exercice retraité					24 084			24 084	3	24 087
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						167	-2 693	-2 526		-2 526
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		0	0	0	24 084	167	-2 693	21 558	3	21 561
Variations de périmètre										
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle								0		0
Autres variations								0		0
Capitaux propres au 30 juin 2014		71 694	14 218	0	219 160	1 410	-19 548	286 934	599	287 533

(1) Électricité de Strasbourg a versé un dividende de 6,80€ par action, soit un montant total distribué de 48 752K€.

(1) Les données publiées au titre du 1^{er} semestre 2014 sont retraitées des impacts liés à deux changements de méthode : 1^{ère} application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et Taxes » (voir note 4.1) et 1^{ère} application des règlements n°2012-04 et 2014-03 de l'ANC relatif à la comptabilisation des Certificats d'Économies d'Énergie (voir note 4.2).

✓ Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées

Électricité de Strasbourg est une société anonyme de droit français, domiciliée en France.

Le Groupe ÉS est un énergéticien régional multi énergies présent dans les activités de distribution pour l'électricité et de commercialisation pour l'électricité, le gaz et les services associés.

Les méthodes comptables et les bases d'évaluation appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 mis à part les changements de méthode liés à la première application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et Taxes » (voir note 4.1) et des règlements n°2012-04 et 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif à la comptabilisation des Certificats d'Économies d'Énergie (voir note 4.2).

Note 1 : Faits marquants du premier semestre 2015

1.1. Activité du Groupe ÉS

A l'issue du premier semestre 2015, le chiffre d'affaires est en augmentation par rapport à celui constaté à la fin du premier semestre 2014. Les conditions climatiques du premier trimestre 2015 au regard de celles du premier trimestre 2014, ont contribué à favoriser les ventes d'électricité et de gaz. Les ventes d'électricité, initiées en 2014, à certains gestionnaires de réseaux afin de leur permettre de sourcer leurs pertes, se sont poursuivies au cours du premier semestre 2015, et sont en légère augmentation par rapport à 2014. Au final, le chiffre d'affaires électricité hors ventes aux gestionnaires de réseaux augmente de 20,9 M€, soit +8,2% par rapport au premier semestre 2014.

En gaz, l'impact climatique est encore plus marqué, du fait du poids du chauffage dans les consommations. Ainsi, les ventes de gaz sont en augmentation de 8,2 M€, soit +7,5 % par rapport à fin juin 2014.

Les charges opérationnelles sont accrues du fait d'une part de la première application de la norme IFRIC21, conduisant à constater dans les comptes dès le début de l'exercice, la charge annuelle de plusieurs postes de taxes, et d'autre part de l'avancement de la production de Certificats d'Économies d'Énergies, au début de la troisième période du dispositif d'obligations de certificats d'économies d'énergies.

Sur le semestre, ÉS Réseaux a maintenu sa performance opérationnelle, avec un haut niveau de qualité de fourniture d'électricité comme l'illustre le temps de coupure moyen vu par un client qui s'établit à 3mn47s à fin juin 2015.

La perspective à échéance de l'année 2015 de la fin des tarifs réglementés de ventes en électricité et en gaz pour les clients entreprises et collectivités, conduit le fournisseur ES Énergies Strasbourg à proposer des offres de marchés aux clients concernés. Les actions commerciales engagées sont de nature à préserver la place d'ES Énergies Strasbourg comme le principal fournisseur d'électricité et de gaz sur son territoire historique. Pour conforter ce leadership, un vaste programme visant à intégrer les solutions numériques les plus récentes ainsi qu'à nouer des partenariats avec des start-up locales, est lancé. Il permettra de conforter la qualité de service et d'offrir des services innovants.

Dans les services énergétiques, ES SA a signé avec Dalkia, Réseau Gaz Distribution Services et la société Réseaux de Chaleur Urbains d'Alsace, un Memorandum of Understanding, visant à constituer un partenariat industriel afin de se positionner pour tenter de gagner les appels d'offres sur les 3 réseaux de chaleur de l'Eurométropole de Strasbourg en exploitant leurs complémentarités en termes de savoir-faire industriel.

Dans le domaine de la géothermie profonde, suite au succès des forages réalisés en 2013 et 2014, ECOGI a démarré la construction de la canalisation et de la centrale de valorisation de chaleur. Les essais sur l'ensemble de l'installation devraient démarrer fin 2015, et la mise en service est prévue au premier trimestre 2016.

Le Groupe ÉS a poursuivi ses programmes de maîtrise de ses charges opérationnelles et de rationalisation de ses investissements afin de maîtriser ses sorties de trésorerie, alors que le Groupe s'est lancé dans plusieurs projets de développement capitalistiques.

1.2. Faits marquants concernant la maison mère

Compteurs électroniques

Électricité de Strasbourg a continué à exploiter les données liées au test de pose des compteurs électroniques initié en 2013 et prépare les éléments qui lui permettront de démarrer le déploiement généralisé à partir de 2017 sous réserve de la confirmation du cadre réglementaire d'ici là.

Le projet de loi sur la transition énergétique en cours (validé par le Sénat à ce jour) prévoit que les entreprises locales de distribution devront avoir remplacé 90% des compteurs basse tension (BT) des sites de puissance inférieur à 36kVA pour le 31 décembre 2024 et que ces compteurs soient pris en charge dans une certaine limite par la contribution au service public de l'électricité (CSPE).

Groupement Européen d'Intérêt Économique (GEIE) « Exploitation minière de la chaleur »

Depuis de nombreuses années Électricité de Strasbourg est partenaire dans le GEIE « Exploitation minière de la chaleur » de recherche géothermique située à Soultz-sous-Forêt (cf. note 43 de l'annexe consolidée annuelle de 2014). Début 2015 les statuts du GEIE ont évolué avec un nombre de partenaire réduit (2 membres financeurs) pour la mise en œuvre d'un plan de modernisation des installations existantes afin de permettre une exploitation industrielle en 2016.

Au 1^{er} janvier 2015, Électricité de Strasbourg a le contrôle du GEIE « Exploitation minière de la chaleur » qui entre dans le périmètre de consolidation du Groupe selon la méthode de l'intégration globale. Les principaux impacts de cette entrée au 30 juin 2015 portent sur les postes « Immobilisations en concessions des autres activités » pour 13 739K€, « Autres passifs non courants » pour 10 467K€ et « Fournisseurs et autres créditeurs » pour 3 535K€.

1.3. Faits marquants concernant les filiales

Services Énergétiques

Suite à la reprise en 2014 de l'intégralité des activités du groupe DALKIA en France par EDF, des discussions sont en cours entre le Groupe ES et DALKIA pour un rapprochement des activités d'ECOTRAL et DALKIA. L'objectif est de constituer au 1^{er} janvier 2016 une structure commune de services énergétiques qui vienne renforcer les services énergétiques des deux sociétés sur un territoire défini.

Au 30 juin 2015, ce projet fait l'objet d'un dialogue social approfondi avec les instances représentatives du personnel d'ECOTRAL afin de recueillir leur avis.

Par ailleurs des opérations permettant de simplifier l'organigramme du Groupe ES sont réalisées ou en cours de réalisation.

Le 17 avril 2015, la société FIPARES a racheté à DALKIA 51% des titres de la société ES BIOMASSE SAS (anciennement dénommée STRASBOURG BIOMASSE). Cette filiale a pour activité la construction, la détention et l'exploitation d'une centrale de cogénération biomasse destinée à alimenter le réseau public de chauffage urbain du quartier de l'Esplanade. Conformément à la norme IFRS 11, le contrôle de cette société est conjoint et l'entrée dans le périmètre de consolidation au 17 avril 2015 se fait donc selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 1^{er} juillet 2015, la société CALOREST détenue à 100% par ECOTRAL a fait l'objet d'une fusion absorption avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 (cf. Note Événement postérieur à la clôture de cette annexe).

Sourcing des pertes réseau de gestionnaires de réseau autres qu'Électricité de Strasbourg

ES Énergies Strasbourg poursuit les ventes liées aux appels d'offre remportés à l'initiative de gestionnaires de réseau d'électricité pour sourcer leurs pertes réseaux. Ces ventes ont légèrement progressé par rapport au 30 juin 2014 et l'impact sur la marge brute reste non significatif au 1^{er} semestre 2015.

Rattrapage tarifaire

Le rattrapage tarifaire issu de la décision du 11 avril 2014 (cf. Note 1.2 de l'annexe consolidée au 31 décembre 2014) a donné lieu à la comptabilisation d'un complément de chiffre d'affaires de 12,9 M€ dans les comptes annuels 2014. La facturation a débuté en avril 2015 et se finira début 2016 pour les derniers clients décomptés annuellement.

Au 30 juin 2015, l'estimation du rattrapage tarifaire comptabilisée fin 2014 n'a pas fait l'objet d'ajustement significatif.

Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

L'objectif global de l'obligation en matière de CEE pour la nouvelle période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017 a été définie par le décret n°2014-16 68 et l'arrêté (DEVR1428328A) du 29 décembre 2014. L'objectif incombant à ES Énergies Strasbourg pour cette troisième période s'élève à 4,2 TWh d'énergie finale cumulée actualisée.

Par ailleurs, la comptabilisation des CEE fait l'objet d'un changement de méthode comptable en 2015 détaillé en note 4.2 de cette annexe consolidée.

Immeubles à usage interne

Courant 2015, la société SOFIDAL a démarré d'importants travaux de rénovation dans deux bâtiments situés à Strasbourg.

Note 2 : Évolutions réglementaires et tarifaires

Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE 4)

Une délibération du 28 mai 2015 de la CRE publiée au Journal Officiel du 10 juillet 2015 (CRER1516070X) sur le tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité (« TURPE 4 HTA/BT ») augmente les tarifs au 1^{er} août 2015 de +0,4% et fait évoluer la composante annuelle de comptage du TURPE 4 HTA/BT.

S'agissant des tarifs de transport (« TURPE 4 HTB »), la délibération de la CRE du 11 juin 2015, publiée au Journal Officiel du 25 juin 2015 (CREE1514632X), a pour objet, d'une part, d'augmenter le tarif de +2,4% au 1^{er} août 2015 et, d'autre part de prolonger l'abattement exceptionnel de 50% de la facture de transport d'électricité des sites industriels gros consommateurs d'électricité, jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions prévues par le projet de loi de transition énergétique, soit au plus tard jusqu'au 31 décembre 2015.

Cette mesure qui s'applique depuis le 1^{er} août 2014 se traduit par une baisse du chiffre d'affaires et de la marge brute dans les comptes d'Électricité de Strasbourg d'environ 1,15M€ au 1^{er} semestre 2015.

Contribution aux Charges de Service Public de l'Électricité (CSPE)

A défaut d'arrêté tarifaire fixant la CSPE et conformément à l'article L.121-13 du Code de l'énergie, le montant de la contribution applicable aux consommations d'électricité a été augmenté de 3 €/MWh à compter du 1^{er} janvier 2015 par le Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, soit une CSPE fixée à 19,5 €/MWh.

Loi Hamon - fin des tarifs réglementés de ventes en gaz

La nouvelle loi sur la consommation dite « Loi Hamon » du 17 mars 2014 (n°2014 - 344) et plus précisément l'article 25, prévoit la suppression progressive des tarifs réglementés de vente de gaz naturel pour les clients professionnels consommant plus de 30 MWh par an.

Le calendrier est le suivant :

- 19 juin 2014 pour les très gros consommateurs raccordés au réseau de transport et les entreprises locales de distribution dont le niveau de consommation est supérieur à 100 000 MWh par an,
- 1er janvier 2015 pour les consommateurs non résidentiels et les immeubles d'habitation consommant plus de 200 MWh par an ;
- 1er janvier 2016 pour les consommateurs non résidentiels consommant plus de 30 MWh, les immeubles d'habitation qui consomment plus de 150 MWh par an et les entreprises locales de distribution consommant moins de 100 000 MWh par an.

A ces échéances, les contrats au tarif réglementé de vente deviendront caducs. Les modalités de transition et d'information des clients sont prévues et détaillées dans la loi.

Évolution des tarifs réglementés de ventes en gaz

La révision trimestrielle des tarifs réglementés du gaz naturel applicable à ES Énergies Strasbourg se traduit :

- au 1^{er} janvier 2015 par une baisse de 0,012 centime HT du kWh,
- et au 1^{er} avril 2015 par une baisse de 0,182 centime HT du kWh.

Évolution des taxes liées aux ventes de gaz

La loi de finances 2014 et la loi de finances rectificative 2014 ont augmenté au 1er janvier 2015 :

- la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN) pour passer de 1,27 €/MWh à 2,64 €/MWh,
- et la contribution sur le biométhane pour passer de 0,00072c€/kWh à 0,00153c€/kWh.

Note 3 : Principes généraux et normes comptables

3.1. Référentiel comptable

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Électricité de Strasbourg sont conformes aux normes comptables internationales comprenant les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations publiées à ce jour au Journal Officiel de l'Union Européenne.

La présentation des états financiers est conforme aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers et suit le concept de résultat opérationnel courant conformément à la recommandation 2009-R03 du Conseil National de la Comptabilité (CNC).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les états financiers semestriels 2015 sont présentés avec en comparatif les informations 2014 retraitées de l'impact liés à deux changements de méthode : 1ère application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et Taxes » (voir note 4.1) et 1ère application des règlements n°2012-04 et 2014-03 de l'ANC relatif à la comptabilisation des Certificats d'Économies d'Énergie (voir note 4.2).

La publication de ces états financiers a été autorisée le 28 juillet 2015 par le Conseil d'Administration.

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers du Groupe est l'euro avec un niveau de précision retenu pour les états financiers en milliers d'euros.

Les principales sociétés incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sur l'année civile.

3.2. Évolution des principes comptables au 30 juin 2015

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2014, à l'exception des méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires décrites en note 3.3, des évolutions de normes adoptées par l'Union européenne dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015 et du changement de méthode lié à la comptabilisation du stock de CEE.

3.2.1. Évolutions comptables mises en œuvre dans les états financiers du Groupe au 30 juin 2015

• Première application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et taxes »

L'interprétation IFRIC 21 a été publiée en mai 2013 par le Comité d'Interprétation des IFRS (IFRS IC) pour clarifier le fait générateur du passif relatif à tous les droits ou taxes (levies) autres que les impôts sur les bénéfices. Cette interprétation définit le fait générateur d'un passif d'impôt comme l'activité qui rend la taxe exigible en application des dispositions légales ou réglementaires.

Ce texte, adopté par l'Union Européenne le 13 juin 2014, est appliqué par le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2015, avec application rétrospective aux comptes consolidés publiés en 2014. Les impacts qui en résultent sur les comptes consolidés du Groupe sont présentés en note 4.1 conformément à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs ».

Cette interprétation modifie les pratiques existantes pour les taxes annuelles dont le fait générateur de l'obligation de payer intervient à une date spécifiée ou lors de l'atteinte d'un certain seuil d'activité. La comptabilisation de certaines taxes n'est désormais plus étalée sur l'année mais effectuée dès la survenance du fait générateur de ces taxes, sur le premier semestre de l'année dans la plupart des cas.

L'impact de cette norme sur le résultat du 30 juin 2015 se traduit par une charge complémentaire d'impôts taxes et versements assimilés de 1 805K€ après effet d'impôt.

• Première application des règlements n°2012-04 et n°2014-03 de l'ANC relatif à la comptabilisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Les règlements n°2012-04 et n°2014-03 de l'ANC précisent les traitements comptables à retenir pour la comptabilisation des CEE selon le modèle économique pratiqué : modèle « Économies d'énergie » ou modèle « Négoce ». Ces règlements sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2015 et sont conformes à la norme IAS 2 « Stocks ». Les impacts qui en résultent sur les comptes consolidés du Groupe sont présentés en note 4.2 conformément à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs ».

Dans le Groupe ES, c'est le modèle « Économies d'énergie » qui s'applique dans la mesure où l'obtention de CEE a pour seul objectif de couvrir l'obligation à restituer des CEE à l'issue de la période triennale et que des ventes ponctuelles peuvent être réalisées uniquement pour gérer les excédents. Seule une position nette est présentée au bilan :

- soit en stock à l'actif du bilan si les dépenses engagées permettant d'obtenir des CEE sont supérieures à l'obligation cumulée à date. Dans ce cas, le stock de CEE est évalué suivant la méthode du FIFO en intégrant le coût de production pour les certificats attribués ou encourus d'attribution produits par le Groupe, et le coût d'achat pour les certificats achetés sur le marché.
- soit en dettes au passif. La dette est alors évaluée au coût de production ou d'acquisition des certificats à obtenir pour éteindre l'obligation, et le cas échéant au coût de la pénalité libératoire pour la part des certificats que le Groupe estime qu'elle ne sera pas en capacité de produire ou acheter.

Au 1^{er} janvier 2015, l'application de ces règlements se traduit par la comptabilisation d'un stock de CEE de 8 071K€ correspondant aux dépenses qui ont été engagées sur les exercices passés en vue d'obtenir des certificats au-delà de l'obligation réglementaire de la précédente période d'obligation (1^{er}

janvier 2011 – 31 décembre 2014). Ce stock sera utilisé pour remplir l'obligation de la nouvelle période (1er janvier 2015 – 31 décembre 2017). Au 30 juin 2015, l'impact de l'application de ces règlements sur le résultat s'élève à 11K€ après effet d'impôt.

3.2.2. Textes adoptés par l'Union Européenne dont l'application n'est pas obligatoire en 2015 et pour lesquels le Groupe n'a pas décidé une application par anticipation

Les amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies – Cotisations des membres du personnel », d'application obligatoire au plus tard à compter du 1^{er} février 2015, n'auront pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

3.2.3. Autres textes publiés par l'IASB mais non approuvés par l'Union Européenne

- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients », sous réserve d'approbation par l'Union Européenne, serait d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Une proposition de report de la date d'application au 1^{er} janvier 2018 a été cependant publiée par l'IASB et est en cours de validation.
- La norme IFRS 9 « Instruments financiers », sous réserve d'approbation par l'Union Européenne, sera d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme introduit une nouvelle approche de classification de l'ensemble des actifs financiers, qui modifiera les règles de classification et d'évaluation appliquées actuellement par le Groupe en application de la norme IAS 39 « Instruments financiers : classification et évaluation ».

3.3. Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers, ainsi que les notes qui les accompagnent.

Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient différer de ces estimations actuelles.

Les principales méthodes comptables sensibles au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations et jugements sont identiques à celles décrites en note 3.3 de l'annexe des états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

Seuls les avantages au personnel suivent une méthode d'évaluation spécifique aux arrêts intermédiaires. Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin 2015 est calculé en projetant sur une demi-année l'engagement au 31 décembre 2014, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture. Les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages au personnel ne sont généralement pas modifiées pour les arrêts intermédiaires par rapport à celles utilisées lors des clôtures annuelles, sauf si des évolutions significatives intervenaient sur certains paramètres.

Au 30 juin 2015, le taux d'actualisation et le taux d'inflation sont inchangés par rapport au 31 décembre 2014 soit respectivement 2,2% et 1,70%.

Note 4 : Comparabilité des exercices

4.1. Changement de méthode – IFRIC 21 « Droits et taxes »

L'interprétation IFRIC 21 est d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2015 et appliquée de façon rétrospective conformément à la norme IAS 8 (cf. note 3.2.1).

La conséquence principale pour le Groupe de ce changement de méthode comptable est la comptabilisation de certaines taxes qui n'est désormais plus étalée sur l'année mais effectuée dès la survenance du fait générateur de ces taxes, sur le premier semestre de l'année dans la plupart des cas.

Les taxes concernées par ce changement de comptabilisation relèvent essentiellement de l'exploitation des activités d'Électricité de Strasbourg et plus modestement des filiales. Il s'agit des taxes suivantes : l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S), les taxes foncières et la taxe sur les pylônes.

Les impacts de l'application de l'interprétation IFRIC 21 sur le résultat net part du Groupe du 1^{er} semestre 2014 et sur les capitaux propres part du Groupe au 1^{er} janvier 2014 s'élèvent respectivement à -1 575 K€ et +1 128K€. En revanche elle n'a pas d'effet significatif sur les comptes consolidés annuels.

4.2. Changement de méthode – règlements n°2012-04 et n°2014-03 de l'ANC relatif à la comptabilisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Les règlements n°2012-04 et n°2014-03 de l'ANC sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2015 et appliqués de façon rétrospective conformément à la norme IAS 8 (cf. note 3.2.1).

Les impacts sur le résultat net part du Groupe du 1^{er} semestre 2014 et sur les capitaux propres part du Groupe au 1^{er} janvier 2014 s'élèvent respectivement à +156 K€ et +3 311K€ net d'impôt et concerne exclusivement le secteur « Production et Commercialisation d'électricité et de gaz ».

4.2.1. Impact sur le compte de résultat 1^{er} semestre 2014

	En K€			
	30.06.2014 Publié	Impact IFRIC 21	Impact ANC/IAS 2	30.06.2014 Retraité
Chiffre d'affaires	482 327			482 327
Autres produits de l'activité	32 497			32 497
Produits des activités ordinaires	514 824			514 824
Achats et variations de stocks	-371 694			-371 694
Charges externes	-13 803			-13 803
Impôts, taxes et versements assimilés	-10 220	-2 402		-12 622
Frais de personnel	-47 443			-47 443
Amortissements	-22 848			-22 848
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession	-231			-231
Dépréciations nettes	1 040			1 040
Variation de stocks de produits encours et de produits finis	188			188
Autres produits et charges d'exploitation	-4 055		+251	-3 804
Résultat opérationnel courant	45 758	-2 402	+251	43 607

Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Énergie	0			0
Autres produits et charges opérationnels	-838			-838
Résultat opérationnel	44 920	-2 402	+251	42 769
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 591			1 591
Coût de l'endettement financier brut	-116			-116
Coût de l'endettement financier net	1 475			1 475
Autres produits financiers	214			214
Autres charges financières	-1 893			-1 893
Résultat financier	-204	0	0	-204
Charge d'impôt sur le résultat	-18 017	+827	-95	-17 285
Quote-part dans le résultat net des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-308			-308
Résultat de l'ensemble consolidé	26 391	-1 575	+156	24 972
dont résultat net part des minoritaires	3			3
dont résultat net part du Groupe	26 388	-1 575	+156	24 969

4.2.2. Impact sur le bilan du 31 décembre 2014

	En K€			
ACTIF	31.12.2014 Publié	Impact IFRIC 21	Impact ANC/IAS 2	31.12.2014 Retraité
Goodwill	90 738			90 738
Immobilisations incorporelles	64 169			64 169
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	710 513			710 513
Immobilisations en concessions des autres activités	0			0
Autres immobilisations corporelles du domaine propre	5 027			5 027
Immeubles de placement	41 484			41 484
Participations dans les entreprises associées	14 350			14 350
Autres actifs financiers non courants	15 530			15 530
Autres actifs non courants	7 357			7 357
Impôt différé actif	44 466	-704		43 762
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	993 634	-704	0	992 930
Stocks	9 912		+8 071	17 983
Créances clients et autres débiteurs	303 729			303 729
Créance d'impôt à recouvrer	8 039		-587	7 452
Actifs financiers courants	124 271			124 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie	116 791		-2 480	114 311
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	562 742	0	+5 004	567 746
TOTAL DE L'ACTIF	1 556 376	-704	+5 004	1 560 676

PASSIF	31.12.2014 Publié	Impact IFRIC 21	Impact ANC/IAS 2	31.12.2014 Retraité
Capital émis	71 694			71 694
Primes	9 713			9 713
Réserves	161 004	+1 128	+3 311	165 443
Résultat	60 110	+213	+1 693	62 016
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	302 521	+1 341	+5 004	308 866
Intérêts minoritaires	614			614
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	303 135	+1 341	+5 004	309 480
Passifs spécifiques des concessions sur biens existants	238 776			238 776
Passifs spécifiques des concessions sur biens à renouveler	501 285			501 285
Provisions	140 168			140 168
Passifs financiers non courants	10 873			10 873
Autres passifs non courants	3 461			3 461
Impôts différés passif	24 700			24 700
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	919 263	0	0	919 263
Provisions	12 039			12 039
Passifs financiers courants	233			233
Fournisseurs et autres crédateurs	321 054	-2 045		319 009
Impôts à payer	652			652
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	333 978	-2 045	0	331 933
TOTAL DU PASSIF	1 556 376	-704	+5 004	1 560 676

4.2.3. Impact sur les Flux de trésorerie du 30 juin 2014

	30.06.2014 Publié	Impact IFRIC 21	Impact ANC/IAS 2	30.06.2014 Retraité
Résultat net consolidé	26 391	-1 575	+156	24 972
Dotations nettes aux amortissements et provisions	21 916			21 916
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0			0
Autres produits et charges calculés	0			0
Plus et moins-values de cession	856			856
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	307			307
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôt	49 470	-1 575	+156	48 051
Coût de l'endettement financier net	-1 475			-1 475
Charge d'impôt (y compris impôt différé)	17 944	-827	+95	17 212
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôt (A)	65 939	-2 402	+251	63 788
Impôts versés (B)	-18 872		-677	-19 549
Détail de la variation du BFR lié à l'activité :				
Variation de stock	-1 708		-251	-1 959
Variation des créances d'exploitation	57 323			57 323
Variation des dettes d'exploitation	-69 297			-69 297
Variation de la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)	9 571			9 571
Variation des autres crédateurs et débiteurs	-4 322	+2 402		-1 920
Variation du BFR lié à l'activité (C)	-8 433	+2 402	-251	-6 282
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)	38 634	0	-677	37 957

Décaissement / acquisition immobilisations incorporelles	-6 210			-6 210
Décaissement / acquisition immobilisations corporelles	-28 725			-28 725
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	148			148
Subventions d'investissement encaissées – droits des concédants	1 348			1 348
Encaissement / décaissement placements effectués auprès d'EDF	94 971			94 971
Décaissement / acquisition actifs financiers	-146			-146
Encaissement / cession actifs financiers	23 600			23 600
Incidence des variations de périmètre (acquisitions de filiales)	0			0
Incidence des variations de périmètre (cessions de filiales)	0			0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	84 986	0	0	84 986
Augmentation de capital ou apports	0			0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-48 752			-48 752
Dividendes versés aux minoritaires	-19			-19
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	124			124
Intérêts financiers nets versés	1 475			1 475
Encaissement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	357			357
Remboursement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	-564			-564
Flux net trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-47 379	0	0	-47 379
Incidence des variations des cours des devises (G)	0			0
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)	76 241	0	-677	75 564
Variation de trésorerie nette suivant détail fourni en note 24 (2)	-18 787	0	-677	-19 464
Trésorerie à l'ouverture	240 232	0	-1 578	238 654
Trésorerie à la clôture	221 445	0	-2 255	219 190

Note 5 : Périmètre de consolidation

5.1. Évolution du périmètre au cours du 1er semestre 2015 (cf. Faits marquants ci-dessus)

Le périmètre de consolidation du Groupe ES a évolué au 1^{er} semestre 2015 par :

- l'entrée du GEIE « Exploitation minière de la chaleur » au 1^{er} janvier 2015 suivant la méthode de l'intégration globale (contrôle de 66,67% du GEIE),
- et l'entrée de la société ES BIOMASSE SAS suivant la méthode de la mise en équivalence (acquisition de 51% du capital le 17 avril 2015).

5.2. Évolution du périmètre au cours de l'exercice 2014

Le périmètre de consolidation du Groupe ES n'a pas subi de modification en 2014.

Note 6 : Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en se basant sur le reporting effectué en interne. Les secteurs sont définis par entité et activité, l'information par zone géographique n'étant pas pertinente pour le Groupe Électricité de Strasbourg, qui a ses actifs et ses clients essentiellement sur le Nord de l'Alsace.

L'information sectorielle est composée de 3 secteurs opérationnels :

- Distribution d'électricité : activité de gestion de réseau de la maison mère Électricité de Strasbourg
- Production et Commercialisation d'électricité et de gaz : activité de production et de commercialisation d'énergies et de services associés
- Autres secteurs : regroupant les différentes activités des autres filiales comme les services, l'immobilier, la géothermie, ...

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix du marché.

Note 7 : Saisonnalité de l'activité

Le résultat opérationnel intermédiaire dégagé est caractérisé par une importante saisonnalité liée à un haut niveau d'activité aux 1^{er} et 4^{ème} trimestres de l'année civile. Le phénomène, fonction des conditions climatiques et de la tarification, est d'amplitude variable selon les années.

Pour illustration, les chiffres d'affaires et résultats opérationnels courants au titre du 1^{er} et 2^{ème} semestre 2014 ainsi que ceux de l'exercice 2014 sont présentés ci-dessous :

(en K€)	1 ^{er} semestre 2014	2 ^{ème} semestre 2014	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	482 327	462 884	945 211
Résultat opérationnel courant	45 758	51 296	97 054

✓ Notes explicatives aux comptes consolidés

Note 8 : Produits des activités ordinaires

	30.06.2015	30.06.2014 Retraité
Ventes d'énergie et péage (1)	488 013	456 554
Prestations de services	2 884	2 812
Ventes de Marchandises	662	652
Autres produits d'exploitation	18 807	22 309
Chiffre d'affaires	510 366	482 327
Production immobilisée	4 998	5 424
Subventions d'exploitation (2)	22 986	27 073
Autres produits de l'activité	27 984	32 497
Produits des activités ordinaires	538 350	514 824

(1) L'analyse IFRS menée en 2014 sur les contrats de ventes d'électricité à certains gestionnaires de réseaux a démontré que ces opérations relèvent de l'activité dite « normale » et figurent en brut dans le chiffre d'affaires et les achats d'énergie.

(2) Les subventions d'exploitation comprennent essentiellement la subvention CSPE reçue au titre de la Contribution au Service Public de l'Électricité.

Note 9 : Achats et variations de stocks

	30.06.2015	30.06.2014 Retraité
Achats matières premières & autres approvisionnements (1)	-2 836	-2 728
Achats de sous-traitance	-2 191	-3 162
Achats d'énergies (2)	-383 681	-363 848
Achats non stockés, matériel et fournitures	-1 217	-1 291
Achats de marchandises (1)	-738	-665
Achats et variations de stocks	-390 663	-371 694

(1) Les montants ci-dessus incluent les variations de stocks.

(2) La rubrique Achats d'énergies comprend les achats d'électricité, les achats consommés de gaz (y compris variation de stock gaz) et les achats obligés d'électricité produite par certaines installations (installations photovoltaïques par exemple) qui sont compensés par la subvention CSPE (cf. Note 8 ci-dessus).

Note 10 : Dépréciations nettes

	30.06.2015	30.06.2014 Retraité
Dotations pour perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs (1)	-2 228	-2 045
Dotations pour litiges (3)	-71	-68
Dotations pour engagement envers le personnel (2)	-1 518	-1 518
Autres dotations aux provisions pour risques et charges	-38	-38
Reprises de perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs (1)	804	637
Reprises pour litiges (3)	44	927
Reprises pour engagement envers le personnel (2)	3 259	3 130
Autres reprises de provisions pour risques et charges	18	15
Dépréciations nettes	270	1 040

(1) les pertes sur créances clients irrécouvrables passées en compte de résultat s'élèvent à 1 065 K€ au 30 juin 2015 et 878 K€ au 30 juin 2014.

(2) concerne des avantages à court terme envers le personnel.

(3) pour le détail des principaux litiges voir note 22 Provisions.

Note 11 : Autres produits et charges d'exploitation

	30.06.2015	30.06.2014 Retraité
Autres charges d'exploitation (1)	-4 050	-4 471
Autres produits d'exploitation (2)	1 092	667
Autres produits et charges d'exploitation	-2 958	-3 804

(1) Il s'agit essentiellement de redevances versées aux communes dans le cadre des contrats de concessions, des pertes sur créances irrécouvrables et des achats directs de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

(2) Comprend essentiellement des produits divers de gestion courante.

Note 12 : Autres produits et charges opérationnels

	30.06.2015	30.06.2014 Retraité
Autres charges opérationnelles (1)	-705	- 887
Autres produits opérationnels (1)	65	49
Autres produits et charges opérationnels	-640	-838

(1) Il s'agit essentiellement des produits de cession des immobilisations et de leurs valeurs nettes comptables.

Note 13 : Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement constitué des Produits de Trésorerie et d'équivalent de Trésorerie et du coût d'actualisation des provisions pour avantages du personnel à long terme et postérieurs à l'emploi inclus dans le poste Autres charges financières.

L'évolution de ces deux postes est présentée ci-après :

	30.06.2015	30.06.2014 Retraité
Produits de Trésorerie et d'équivalent de Trésorerie	1 109	1 591
Coût d'actualisation des provisions liées au personnel	-1 548	-1 883

Note 14 : Charge d'impôt sur le résultat

Détail de la charge d'impôt	30.06.2015	30.06.2014 Retraité
Impôt courant exigible	-20 231	-18 967
Impôts différés	2 480	1 682
Charge d'impôt	-17 751	-17 285

En complément à la remarque concernant le contrôle fiscal d'Électricité de Strasbourg portant sur les années 2005 à 2007 mentionnée dans la note 16 de l'annexe consolidée annuelle 2014, la Cour d'Appel de Versailles le 7 juillet 2015 a rejeté le recours du Ministère des finances et des comptes publics et a de ce fait confirmé le jugement du Tribunal Administratif de Montreuil en faveur d'Électricité de Strasbourg. A ce stade, il ne reste plus qu'un recours possible en Conseil d'État par la partie adverse. Par ailleurs depuis fin janvier 2015, Électricité de Strasbourg fait l'objet d'un nouveau contrôle fiscal concernant les exercices 2012 et 2013. A la clôture semestrielle ce contrôle est toujours en cours.

La société ES Énergies Strasbourg a reçu le 2 juin 2015 une proposition de rectification suite à un contrôle fiscal concernant les exercices 2012 et 2013. Le principal redressement concerne la provision des rentes accidents du travail et maladies professionnels pour un montant de 0,7M€. La société estime ne pas devoir constater de provision dans les comptes semestriels 2015 compte tenu de ses arguments et de la jurisprudence fiscale en vigueur.

Note 15 : Goodwill

Au 30 juin 2015, les valeurs brutes et nettes du goodwill n'ont pas varié par rapport au 31 décembre 2014. Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2015.

Note 16 : Ensemble des immobilisations corporelles

	Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	Immobilisations en concessions des autres activités (1)	Autres immobilisations corporelles du domaine propre	Immeubles de placement
Immobilisations en service	1 269 231	17 734	5 744	59 235
Immobilisations en cours	21 166	16	986	
Avances et acomptes s/ immo corporelles	1 978	2 652		
Valeur brute au 30/06/2015	1 292 375	20 402	6 730	59 235
Amortissements et provisions au 30/06/2015	-585 914	-6 663	-1 625	-18 154
Valeur nette au 30/06/2015	706 461	13 739	5 105	41 081
Valeur nette au 31/12/2014	710 513	0	5 027	41 484

(1) Les immobilisations en concession des autres activités comprennent les biens du GEIE (entrée de périmètre).

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2015.

Information sur la juste valeur au 30.06.15 des immeubles de placement

	Montants en K€
Juste valeur des Immeubles de placement	53 355

La valorisation repose sur une évaluation faite par un cabinet d'expertise immobilière indépendant, à partir des prix pratiqués sur le marché pour le même type de biens.

Note 17 : Participations dans les coentreprises et entreprises associées

Détail par coentreprises et entreprises associées

	Types	Secteurs (1)	Quote-part d'intérêts dans le capital %	Quote-part de capitaux propres 30.06.2015	Dont quote-part de résultat 30.06.2015	Quote-part de capitaux propres 31.12.2014	Dont quote-part de résultat 31.12.2014
ECOGI SAS	coentreprise	A	40,00	-290	-153	-137	-437
ESHEMA SAS	coentreprise	V	50,00	1 597	-40	1 637	-101
SHL SAS	coentreprise	V	50,00	1 194	-4	1 198	76
SERHY SAS	coentreprise	V	35,50	11 232	-71	11 515	197
ES BIOMASSE SAS	coentreprise	A	51,00	2 494	-14		
			Total	16 227	-282	14 213	-265

(1) A = Autres secteurs, V=Production et Commercialisation d'énergies

Note 18 : Autres actifs financiers non courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur

	Juste valeur 30.06.2015	Revalorisation / Résultat 30.06.2015	Revalorisation / Capitaux propres 30.06.2015	Revenus perçus 30.06.2015
Actifs disponibles à la vente - titres	6 401		320	176
Actifs disponibles à la vente - VMP	11 073			
Actifs détenus à des fins de transaction	1 356			3
Compte courant EDF et autres (échéance > 1 an)				
Instruments financiers dérivés – négoce				
Total	18 830		320	179

Actifs financiers évalués au coût amorti

	Valeur comptable 30.06.2015	Revenus perçus 30.06.2015
Prêts et créances émis par l'entreprise	1 668	18
Dépôt et cautionnement	24	267
Total	1 692	285

Note 19 : Actifs financiers courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur

	Juste valeur 30.06.2015	Revalorisation / Résultat 30.06.2015	Revalorisation / capitaux propres 30.06.2015	Revenus perçus 30.06.2015
Valeurs mobilières de placement (échéance > 3 mois)	9 068			
Actifs détenus à des fins de transaction (dont placement EDF)				
Compte courant EDF et autres (placements > 3 mois)	129 553			421
Instruments financiers dérivés - couverture				
Instruments financiers dérivés - négoce				
Total	138 621			421

Actifs financiers évalués au coût amorti	Valeur comptable	Revenus perçus
	30.06.2015	30.06.2015
Prêts et créances émises par l'entreprise	254	3
Dépôt et cautionnement		
Total	254	3

Note 20 : Capitaux propres

20.1 Capital social

Au 30 juin 2015, le capital social d'Électricité de Strasbourg s'élève à 71 693 860 euros, divisé en 7 169 386 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 10 euros chacune (inchangé par rapport au 31 décembre 2014).

20.2 Distribution de dividendes

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires du 17 avril 2015 a voté une distribution de dividende au titre de l'exercice 2014 de 40,87 M€ (soit 5,70€ par action contre 6,80€ par action en 2014).

Note 21 : Passifs spécifiques des concessions

	30.06.2015	31.12.2014 retraité
Contrevaleur des biens	466 705	467 090
Financement concessionnaire non amorti	-229 428	-228 314
Droits sur biens existants - Valeurs nettes	237 277	238 776
Amortissement financement du concédant	163 365	159 845
Provision pour renouvellement	339 684	341 440
Droits sur biens à renouveler	503 049	501 285
Passifs spécifiques des concessions de Distributions Publique d'électricité	740 326	740 061

Les passifs spécifiques des concessions sont évalués suivant des méthodes identiques à celles exposées dans l'annexe aux comptes consolidés au 31.12.2014, en particulier dans la note 7.10 qui décrit notamment l'impact d'une méthode alternative de calcul. Celle-ci conduirait à déterminer le montant des engagements contractuels à partir de la valeur actuelle du montant à décaisser pour faire face au renouvellement des biens concédés à l'issue de leur durée de vie.

Note 22 : Provisions

	A l'ouverture	Mouv. de Périmètre	Dotations	Reprise conso.	Reprise sans objet	Variation écart actuariel	Autres variations	A la clôture
Prov. litiges (1)	7 925		71	44				7 952
Prov. garanties données	150		38	18				170
Prov. autres risques	144						153	297
Prov. pour le personnel (2)	142 462	32	6 208	7 335			-137	141 230
Prov. pour impôts	587			73				514
Prov. pour autres charges	939	233						1 172
Total	152 207	265	6 317	7 470			16	151 335

	Part Courant (< 1 an)	Part Non Courant (> 1 an)
Prov. litiges (1)	799	7 153
Prov. garanties données	6	164
Prov. autres risques	290	7
Prov. pour le personnel (2)	9 806	131 424
Prov. pour impôts	73	441
Prov. pour autres charges	939	233
Total	11 913	139 422

(1) Informations sur l'évolution au 1^{er} semestre 2015 des principaux litiges faisant l'objet de provisions (en complément aux remarques mentionnées dans la note 33 de l'annexe consolidée du 31 décembre 2014) :

- Pas d'évolution de la procédure concernant le litige avec la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). La provision pour litige constatée fin 2007 pour 7,14 M€ est maintenue dans les comptes du 30 juin 2015.
- Après un jugement du tribunal de Grande Instance de Strasbourg en faveur d'ÉS Énergies Strasbourg pour le litige avec un de nos fournisseurs bénéficiaire de l'obligation d'achat d'électricité d'origine hydraulique, ce fournisseur a fait appel de cette décision fin 2010 auprès de la Cour d'Appel de Colmar qui a rendu son jugement également en notre faveur début 2013. Dans le délai prévu, la partie adverse s'est pourvue en cassation et le pourvoi a également été rejeté en juin 2014. Nonobstant une demande de révision de cette décision déposée le 8 décembre 2014, le montant de 830K€ constitue un passif éventuel à la date du 30 juin 2015.
- Pas d'évolution du litige pour retard de délivrance de la proposition technique et financière d'un raccordement d'installation photovoltaïque ayant généré une application défavorable de tarif de rachat d'électricité. La provision constituée en 2012 pour un montant de 512K€ est maintenue dans les comptes du 30 juin 2015.

(2) Dont au 30 juin 2015, 125 159K€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi, 14 552K€ au titre des avantages à long terme et 1 519K€ au titre des avantages à court terme. Le calcul de l'engagement au 1^{er} semestre 2015 est réalisé à partir d'une projection des engagements calculés au 31 décembre 2014 (voir note 3.3).

Note 23 : Passifs financiers courants et non courants

	30.06.2015	COURANT		NON COURANT	
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de 5 ans	
Dépôts et cautionnements reçus	7 287	3	136	7 148	
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	
Dettes financières divers	5 837	2 462	670	2 706	
Instruments financiers dérivés - négoce	0	0	0	0	
Total	13 124	2 465	806	9 854	

Note 24 : Tableau des flux de trésorerie

24.1. Réconciliation du poste trésorerie nette présenté dans le tableau des flux de trésorerie avec les éléments du bilan

	Trésorerie à l'ouverture	Trésorerie à la clôture
Disponibilités	76 714	58 437
Valeurs mobilières de placement (échéance < 3 mois)	0	0
Compte courant EDF (placements < 3 mois)	40 077	30 106
Autres passifs	-95	-2 324
Total	116 696	86 219

24.2. Réconciliation du poste trésorerie nette présenté en complément au bas du tableau des flux de trésorerie avec les éléments du bilan

	Trésorerie à l'ouverture 1.01.2015	Trésorerie à la clôture 30.06.2015	Trésorerie à l'ouverture 01.01.2014 retraité	Trésorerie à la clôture 30.06.2014 retraité
Disponibilités	76 714	58 437	58 655	84 107
Valeurs mobilières de placement	7 028	20 142	5 021	5 021
Compte courant EDF (peu importe l'échéance)	150 183	135 168	175 080	130 221
Autres passifs	-96	-2 324	-102	-159
Total	233 829	211 423	238 654	219 190

La variation de trésorerie présentée dans ce tableau comprend également les placements qui ont une échéance de plus de 3 mois mais pour lesquels le risque de changement de valeur est négligeable.

24.3. Tableau de variation de l'endettement financier net

	Trésorerie à l'ouverture 1.01.2015	Variation	Trésorerie à la clôture 30.06.2015
Trésorerie brute	116 791	-28 248	88 543
Soldes débiteurs bancaires	-95	-2 229	-2 324
Trésorerie nette (a)	116 696	-30 477	86 219
Certains passifs financiers à court et long terme	11 106	2 018	13 124
Certains passifs d'exploitation	0	0	0
Instruments financiers - couverture	0	0	0
Intérêts courus sur les postes ci-dessus	0	0	0
Endettement financier brut (b)	11 106	2 018	13 124
Endettement financier net (a-b)	105 590	-32 495	73 095

Note 25 : Autres engagements

Les engagements mentionnés dans cette note comprennent tous les engagements hors bilan identifiés par le Groupe comme significatifs et pris envers les tiers par l'ensemble des entreprises consolidées par intégration globale (engagements hors bilan des sociétés mises en équivalence exclus des données chiffrées ci-dessous).

Engagements donnés (en K€)	30.06.2015	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Avals et cautions	800	800		
Engagements sur commandes d'investissements	16 167	16 063	104	
Engagements sur commandes d'exploitation	16 618	12 968	3 650	
Contrats de locations simples	4 267	1 294	2 099	874
Autres engagements (yc comptes courants)	22 039	21 997	20	22
TOTAL	59 891	53 122	5 873	896

Au 30 juin 2015, les engagements d'achats d'énergie du Groupe s'élèvent à 385,5 M€, pour des contrats à terme, en contrepartie des ventes aux clients finaux régulés ou ayant exercé leur éligibilité, des ventes aux gestionnaires de réseaux ainsi que des positions de négoce.

Engagements reçus (en K€)	30.06.2015	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Avals et cautions	1 505	1 407	93	5
Engagements sur commandes d'exploitation	711	711		
Contrats de locations simples (loyers immobiliers)	12 071	2 916	6 599	2 556
Autres engagements (yc convention de trésorerie et comptes courants)	63 408	50 294	13 114	
TOTAL	77 695	55 328	19 806	2 561

Note 25 : Transactions entre parties liées

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2014. En particulier, le Groupe ES continue à entretenir des relations significatives avec EDF et RTE pour la fourniture et l'acheminement de l'électricité.

Note 27 : Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en se basant sur le reporting effectué en interne.

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix du marché. Les secteurs retenus par le groupe sont inchangés par rapport à ceux décrits en note 5 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2014.

au 30 juin 2015	Distributeur d'électricité	Production et Commercialisation d'électricité et de gaz	Autres secteurs	Éliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	19 861	481 798	8 706		510 365
Chiffre d'affaires inter-secteur	106 877	3 925	2 563	-113 365	0
Chiffre d'affaires	126 738	485 723	11 269	-113 365	510 365
EBITDA	48 193 (1)	20 077 (1)	-304		67 966
Résultat sectoriel	17 006 (1)	9 289 (1)	-665		25 630

(1) neutralisation de l'intragroupe au titre des consommations des agents (livraison assurée par la filiale ES ENERGIES STRASBOURG).

au 30 juin 2014	Distributeur d'électricité		Production et Commercialisation d'électricité et de gaz		Autres secteurs		Éliminations		Consolidé	
	30.06.2014 retraité	30.06.14 publié	30.06.2014 retraité	30.06.14 publié	30.06.2014 retraité	30.06.14 publié	30.06.2014 retraité	30.06.14 publié	30.06.2014 retraité	30.06.14 publié
Chiffre d'affaires externe	22 220	22 220	449 955	449 955	10 152	10 152			482 327	482 327
Chiffre d'affaires inter-secteur	102 646	102 646	3 050	3 050	1 936	1 936	-107 632	-107 632	0	0
Chiffre d'affaires	124 866	124 866	453 005	453 005	12 088	12 088	-107 632	-107 632	482 327	482 327
EBITDA	48 833 (1)	50 669 (1)	16 437 (1)	16 674 (1)	375	453			65 645	67 796
Résultat sectoriel	17 366 (1)	18 570 (1)	8 057 (1)	8 221 (1)	-451	-400			24 972	26 391

(1) neutralisation de l'intragroupe au titre des consommations des agents (livraison assurée par la filiale ES ENERGIES STRASBOURG).

Événements postérieurs à la clôture

- Au 1^{er} juillet 2015, la société ECOTRAL réalise une fusion absorption de la société CALOREST qu'elle détient à hauteur de 100% du capital avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015. Cette fusion n'aura pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe ES au 31 décembre 2015.

- Le 7 juillet 2015, la Cour d'Appel de Versailles a rejeté le recours du Ministère des finances et des comptes publics et a de ce fait confirmé le jugement du Tribunal Administratif de Montreuil en faveur d'Électricité de Strasbourg concernant la déductibilité des provisions rentes accidents du travail – maladies professionnelles (AT-MP). A ce stade, il ne reste plus qu'un recours possible en Conseil d'État par la partie adverse.